

## RESPONSABLE ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNAL

### INTITULE DU POSTE

Responsable de l'école de musique : 15/20<sup>ème</sup>

### STRUCTURE D'ACCUEIL

La Communauté de communes Cingal – Suisse normande (41 communes, 23 365 habitants) porte un projet de territoire dynamique au service de ses habitants. Dotée d'un réseau de 12 écoles et de 3 collèges, elle accorde une place importante à l'accès à la culture et à l'éducation artistique.

Engagée depuis 2019 dans une démarche ambitieuse de structuration et de développement de son offre culturelle, en partenariat avec l'État et le Département du Calvados, la collectivité a élaboré un projet culturel intercommunal partagé, adapté aux besoins et aux spécificités de son territoire. Dans ce cadre, elle affirme sa volonté de développer et de consolider les enseignements artistiques, en faisant de son école de musique un acteur essentiel de la vie culturelle locale.

Afin d'accompagner cette dynamique et de poursuivre le développement de cet équipement structurant, la Communauté de communes recrute son/sa futur(e) responsable de l'école de musique, à la suite du départ de l'actuelle responsable.

### MISSIONS – COORDINATION

Sous l'autorité de la Directrice Générale des Services, le/la responsable aura pour mission de contribuer au développement culturel du territoire. Il/elle assurera les missions principales suivantes :

- Organiser la concertation interne et externe pour déterminer les axes d'évolution de l'enseignement et de l'éducation artistique dans la CCCSN, en cohérence avec le projet culturel de territoire.
- Co-écrire le projet d'établissement en lien avec les élus, l'équipe éducative, les usagers et les partenaires.
- Impulser, coordonner et accompagner des projets pédagogiques et artistiques, en lien avec l'équipe éducative et les ressources culturelles, notamment du territoire.
- Organiser et animer des réunions avec l'équipe éducative et les partenaires.
- Assurer une veille pédagogique permanente et animer la réflexion pédagogique de l'équipe enseignante, notamment en favorisant l'échange pédagogique et la formation.
- Promouvoir le projet et communiquer sur ses actions.
- Assurer l'encadrement de l'équipe enseignante.
- Assurer la gestion administrative de l'école de musique (hors facturation et hors gestion administrative de la partie RH).

### PROFIL RECHERCHÉ

Titulaire d'un Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI) ou d'un Diplôme d'Etat de professeur de musique (DE).

## SAVOIR

- Connaissance du fonctionnement d'une école de musique.
- Connaissance du fonctionnement des collectivités.
- Savoir présenter un projet et susciter l'adhésion.
- Gestion administrative et financière d'un établissement
- Savoir coordonner et animer une équipe

## SAVOIR FAIRE

- Aptitude à la gestion de projets, au respect des objectifs et à l'évaluation
- Capacité à communiquer (oral et écrit)
- Capacité à transmettre
- Maîtrise du Pack Office
- Gestion du budget de l'EMU
- Management d'une équipe
- Proactivité et force de proposition
- Rendu compte auprès de la Direction et de l' élu référent

## SAVOIR ÊTRE

- Qualités relationnelles et goût pour le travail en équipe
- Esprit d'initiative, inventivité et goût du partage
- Dynamisme et sens du service public
- Autonomie
- Capacité d'écoute
- Rigueur et méthode

## CONDITIONS D'EMBAUCHE

- Poste basé à Thury-Harcourt - Le Hom, siège de la Communauté de communes Cingal - Suisse Normande avec déplacements sur le territoire
- Temps de travail : 15/20<sup>ème</sup>
- Recrutement par voie contractuelle possible
- Possibilité de réunions en soirée et d'animation les week-ends
- Salaire basé sur la grille indiciaire de la fonction publique territoriale, catégorie A – grade de directeur d'Etablissement d'Enseignement Artistique de 2<sup>ème</sup> catégorie
- Avantage : CNAS, tickets restaurants, participation au contrat santé labellisé et au contrat groupe prévoyance
- Mobilité : Permis B obligatoire
- Poste à pourvoir au 01/09/2026
- Entretiens prévus le 28/07/2026

## RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Roselyne BROUSSE

Directrice Générale des Services

Tel. : 06 21 78 87 69

Mail : [r.brousse@cingal-suisse-normande.fr](mailto:r.brousse@cingal-suisse-normande.fr)

## CANDIDATURES

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser à l'attention de :

Monsieur le Président

Communauté de communes Cingal - Suisse Normande

4 Rue Docteur Gourdin 14 220 THURY-HARCOURT-LE-HOM

A envoyer de préférence par courriel à : [l.tillon@cingal-suisse-normande.fr](mailto:l.tillon@cingal-suisse-normande.fr)

Jusqu'au 22/07/2026